

ONE
LIFE

FAS

FONDS D'ASSURANCE
SPÉCIALISÉ



UNE CORDE SUPPLÉMENTAIRE À LA GESTION INDIVIDUELLE

INVESTISSEMENTS

A propos de la gestion individuelle

Les clients patrimoniaux sont à la recherche de solutions de planification financière sur-mesure. L'assurance vie luxembourgeoise permet un haut degré de personnalisation grâce aux véhicules qu'elle propose et qui offrent une gestion individuelle.

Contrat OneLife					
Type de gestion	Individuelle			Collective	
Montant de la prime	≥ 250 000 EUR			≥ 100 000 EUR	
Type de véhicule	Fonds Interne Dédié (FID)	Fonds d'Assurance Spécialisé (FAS)		Fonds Interne Collectif (FIC)	Fonds Externe (FE)
	Gestion sous mandat	Gestion conseillée	Buy & Hold		
Gestionnaire d'actifs externe	Oui*	Non		Oui*	Non
Choix des sous-jacents en fonction de la catégorie du souscripteur selon la circulaire 15/3 du CAA					

* Soumis à l'approbation de OneLife et du Commissariat aux Assurances (CAA).
Possibilité d'avoir plusieurs dépositaires et gestionnaires d'actifs

3 possibilités de gestion individuelle

	Gestion sous mandat	Gestion conseillée	Gestion Buy & Hold
Véhicule au sein du contrat d'assurance-vie	Fonds Interne Dédié	Fonds d'Assurance Spécialisé Gestion conseillée**	Fonds d'Assurance Spécialisé Buy & Hold**
De quoi s'agit-il?	La gestion du portefeuille est déléguée à une société de gestion au choix du souscripteur	Le souscripteur reçoit des conseils en investissement, qu'il valide au cas par cas (liberté de gestion)	Le souscripteur choisit lui-même les actifs logés au sein du véhicule avec une perspective long terme
Caractéristiques de la gestion et des investissements	Gestion en fonction du profil défini ensemble avec le souscripteur, active selon les conditions du marché	Univers d'investissement sans contrainte** incluant fonds immobiliers, private equity, produits structurés...	Univers d'investissement sans contrainte** incluant fonds immobiliers, private equity, produits structurés...
Points d'attention	Aucune intervention du souscripteur dans la stratégie mise en place	Statut CIF (Conseiller en Investissement Financier) nécessaire pour le CGP Pour les opérations sur actifs n'entrant pas dans le cadre des services RTO autorisés pour le CIF, la signature du client est requise	Pas de négociation financière active des actifs sous-jacents
Prime minimum	250 000 EUR	250 000 EUR	250 000 EUR
Pour qui?	Investisseur souhaitant déléguer l'entière responsabilité de la gestion de son contrat	Investisseur souhaitant être conseillé et impliqué dans la gestion de son contrat	Investisseur à la recherche d'actifs plus spécifiques sur une détention long terme

* Véhicules disponibles pour certains pays comme la France, le Luxembourg, le Portugal. Sous réserve d'acceptation par OneLife.

** Dans le respect de la circulaire 15/3 du CAA et sous réserve d'acceptation par OneLife.

Le Fonds d'Assurance Spécialisé (FAS)

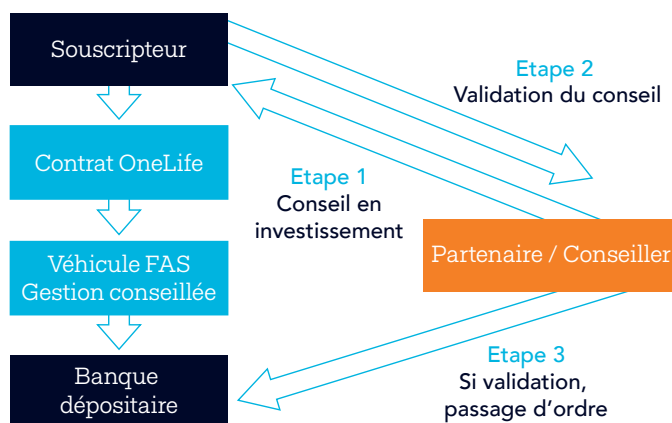
Les deux formes de FAS – Gestion conseillée et Buy & Hold – sont disponibles aux clients selon :

- Leur catégorie de souscripteurs telle que décrite par la lettre circulaire 15/3 du Commissariat aux Assurances

Catégorie de souscripteurs	Investissement minimum dans l'ensemble des contrats auprès de la compagnie d'assurance (EUR)	Fortune mobilière nette déclarée (EUR)
N	Catégorie par défaut	
A	250 000	> 250 000
B	250 000	> 500 000
C	250 000	> 1 250 000
D	1 000 000	> 2 500 000

- Leurs objectifs d'investissement (gestion active ou détention long terme)

FAS Gestion conseillée : en pratique



Rôle et responsabilités

- Le partenaire occupe le rôle de conseiller vis-à-vis du client
- Le souscripteur valide ou non les conseils suggérés
- Le conseiller procède au passage d'ordre en direct avec la banque dépositaire si le souscripteur valide les conseils

Important - Pour occuper le rôle de conseiller, le partenaire doit absolument être soit un conseiller agréé (eg. Conseiller en Investissement Financier en France - CIF), une société de gestion agréée ou une banque.

Plateforme d'arbitrage OneLife

OneLife met à disposition de ses partenaires une plateforme en ligne pour effectuer les arbitrages dans le cadre de FAS Gestion conseillée gérés au sein de contrats OneLife. Une solution 100% digitale et sécurisée dont l'accès est gratuit.

En bref – Le FAS pour nos partenaires et clients

- **Autonomie** : diversité et liberté de choix des sous-jacents au sein du véhicule
- **Simplicité** : investissements effectués par le conseiller au travers d'une plateforme banque dépositaire intuitive ou de la plateforme d'arbitrages en ligne OneLife
- **Transparence** : consultation en ligne pour le client au travers de notre plateforme sécurisée yourassets
- **Portabilité** : en cas d'expatriation, consultez nos experts afin de s'assurer de la conformité du contrat avec le nouveau pays de résidence

À propos de OneLife

OneLife a pour ambition de bousculer les idées reçues quant à l'assurance-vie. Spécialisés dans ce secteur depuis plus de 30 ans, nous développons des solutions de planification financière transfrontalières pour des clients fortunés dans toute l'Europe et au-delà.

Qu'il s'agisse d'épargne à long terme, de planification successorale ou simplement de comprendre comment mieux gérer votre patrimoine, nous nous employons à fournir des solutions sophistiquées, conformes et innovantes conçues pour s'adapter à chaque individu et à l'évolution de ses besoins.

En s'appuyant sur un solide réseau de partenaires choisis, comprenant des banques privées, des *family offices* et des conseillers financiers indépendants, notre équipe dynamique d'experts internationaux offre une approche novatrice qui permet de comprendre et d'anticiper les besoins des clients fortunés dans un monde en pleine mutation.

Avec 9,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion, OneLife est membre du Groupe APICIL, 3^e groupe de protection sociale en France, engagé en assurance-vie et assurance santé, retraites, produits d'épargne et services financiers connexes.

Le contenu de cette brochure promotionnelle est uniquement destiné à fournir des informations générales sur les produits et services offerts par la compagnie d'assurance-vie The OneLife Company S.A. (OneLife). Il ne constitue pas une offre pour la souscription d'un produit d'assurance. OneLife ne garantit pas que les informations contenues dans cette brochure soient complètes, exactes ou à jour au moment où elle est distribuée. Ces informations ne constituent pas non plus une forme quelconque de conseil juridique, fiscal ou en matière d'investissement et ne doivent donc être utilisées que conjointement à un avis professionnel approprié obtenu d'une source professionnelle qualifiée, indépendante et adéquate.



[linkedin.com/company/the-onelife-company](https://www.linkedin.com/company/the-onelife-company)



<https://vimeo.com/the1lifeco>